



Postes de travail

Stratégie achat de l'État 2022 - 2028



Les achats de postes de travail aujourd'hui

Chiffre clé

270,8 millions d'euros
de dépenses moyennes
en 2018, 2019 et 2020

En 2020, le montant des dépenses annuelles moyennes de l'État relatives aux postes de travail représentait 270,8 millions d'euros réparti sur l'ensemble des ministères.

Une hausse annuelle des dépenses de 70 millions a été constatée entre 2017 et 2020 sur ce segment d'achat. Elle est due à une augmentation des performances des PC dans le cadre de la transformation numérique, de la réorientation des achats vers les portables pour le déploiement du télétravail ainsi que des pics de consommation en fin d'exercice budgétaire



Les pratiques actuelles de l'État

La mutualisation des achats de postes de travail est engagée depuis 2012. Les achats des ministères sont réalisés sur deux supports principaux. Le système d'acquisition dynamique (SAD) « ODICE », piloté par la DAE depuis 2016 est prescrit dans le cadre d'un groupe de travail interministériel. Le deuxième SAD est porté par le ministère des Armées pour couvrir ses besoins, avec une approche spécifique visant à internaliser une partie de la logistique.

En dépit d'une forte massification, 90 millions d'euros d'achats sont approvisionnés en-dehors de la stratégie d'achat validée en 2015, soit un quart de la dépense..



Le marché fournisseurs

Le marché fournisseurs est composé de quatre niveaux de segmentation : les distributeurs, les constructeurs OEM, les fabricants de logiciels/écrans/accessoires ODM et les fabricants de composants.

Seuls les distributeurs répondent aux appels d'offres publics. Les constructeurs ne se positionnent pas en direct en raison d'une prise de risque trop importante. Le risque financier est assumé par les distributeurs.

Le marché des fournisseurs de composants (processeurs, mémoires, disque dur) est très largement oligopolistique. Trois fondeurs se partagent l'équipement de PC (Intel, AMD, Apple).

Une démarche RSE est mise en place par de nombreuses entreprises du secteur via des actions en faveur de l'environnement comme la baisse de la consommation des matériels, le recyclage des matières premières (plastique) et le réemploi des matières premières recyclées.

Les objectifs de l'État

- Poursuivre l'harmonisation au niveau interministériel
- Poursuivre la maîtrise des coûts dans un contexte de tensions fortes sur les prix
- Améliorer la résilience et la sécurité des approvisionnements dans un contexte de pénurie de composants
- Améliorer la performance sociale et environnementale des supports d'achat
- Mettre en place une politique de consommation.

La stratégie achat 2022 - 2028



Le périmètre

Les matériels neufs et issus du réemploi couverts par la stratégie achat sont :

- PC fixes ;
- micro-ordinateurs portables et ultraportables ;
- tablettes ;
- PC hybrides ou deux-en-un ;
- stations de travail ;
- moniteurs ;
- accessoires. (casques, disques durs externes, souris, claviers ...)



Comment et par qui a-t-elle été élaborée et validée ?

La stratégie achat a été élaborée par une équipe interministérielle composée de représentants de tous profils (acheteurs, prescripteurs) désignés par les missions achat des ministères.

Elle a été validée par la DAE le 20 octobre 2021 en comité des achats de l'Etat réunissant les responsables ministériels des achats de chaque ministère sous la présidence du directeur des achats de l'État.

À qui s'applique-t-elle ?



La stratégie d'achat de postes de travail interministérielle s'applique à l'ensemble des services de l'État hors ministère des Armées (administration centrale et services déconcentrés).

Les établissements publics de l'État peuvent adhérer au SAD ODICE 2 sur la base du volontariat.

Un service peut bénéficier d'une dérogation temporaire pour répondre à des besoins spécifiques liés à la nature de ses missions et non couverts par les supports interministériels.



Les axes de la stratégie

Pérenniser la performance économique



- Le recours aux enchères électroniques inversées sera élargi à l'ensemble des lots et les configurations harmonisées (à l'exclusion de la catégorie accessoires).
- La mise en place d'une politique de consommation afin de contenir la hausse des dépenses sur un marché haussier et la croissance des besoins internes.

Améliorer la résilience et la sécurité des approvisionnements



Des stocks roulants pourront être constitués pour chaque catégorie de matériels avec une prestation facultative de stockage dédiée.

Poursuivre l'amélioration de l'environnement de travail numérique des agents



- Un niveau de performance minimale aligné sur les meilleures pratiques sera fixé.
- Dans un contexte de développement du télétravail, l'objectif est une amélioration des performances des matériels, notamment des webcams pour optimiser les conditions de visio-conférence.

Améliorer la performance environnementale et sociale



S'agissant de la performance environnementale, des actions seront conduites afin :

- d'élargir le recours aux écolabels ;
- d'acquérir 20% d'équipements reconditionnés ;
- de favoriser l'acquisition de matériels affichant un indice de réparabilité élevé.

Les deux axes retenus pour améliorer la performance sociale sont :

- soutenir l'offre reconditionnée des acteurs inclusifs ;
- améliorer la traçabilité sociale des chaînes d'approvisionnement.

Optimiser la durée de vie des matériels



Un indice de réparabilité, avec un seuil minimum restant à définir, sera mis en place..

Les bénéfices pour les services

- *Un rapport qualité prix optimisé*
- *Des matériels plus performants et plus durables, adaptés au télétravail et aux situations de mobilité*
- *Une disponibilité des matériels dans des délais optimisés*
- *Une performance environnementale et sociale des matériels accrue*
- *Une visibilité en temps réel sur les approvisionnements et les stocks disponibles*

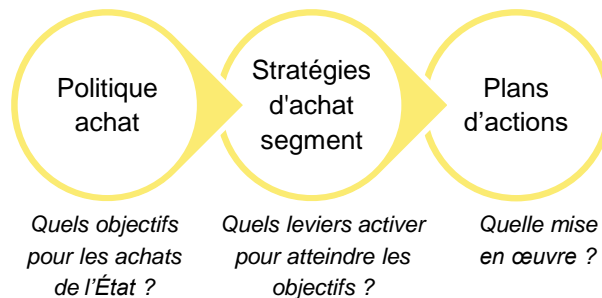
Mémo sur les achats de l'État

La politique achat de l'Etat

Elle est au service des politiques publiques et se décline autour de **5 axes** :

- contribuer à la **maîtrise des dépenses** de fonctionnement ;
 - prendre en compte les **objectifs environnementaux** ;
 - promouvoir la mise en œuvre des **dispositions sociales** dans les marchés ;
 - favoriser l'accès des **PME** à la commande publique ;
 - inciter au choix de **solutions innovantes** .
- **16 domaines** d'achat (ex. informatique et télécommunication)
 - **65 segments** d'achat (ex. matériel informatique ; prestations informatiques ; etc.)
 - **378 sous-segments** d'achat (ex. micro-ordinateurs ; serveurs ; etc.)

La nomenclature achat



Les leviers achat

Les leviers les plus couramment utilisés par l'acheteur sont notamment :

- l'**allotissement** ;
 - la **mutualisation** des achats ;
 - la **standardisation** des besoins ;
 - la **négociation** dès que le code de la commande publique le permet ;
 - l'**intégration de dispositions** sociales et environnementales
- elle **définit les leviers et les objectifs de performance** attendus sur un segment ;
 - elle est élaborée sur la base d'une **analyse exhaustive des besoins** comme du **potentiel du marché fournisseurs**;
 - elle peut proposer, dans certains cas, des **leviers différents** selon les périmètres ministériels ;
 - elle **précise le plan d'actions** et la structure contractuelle pour les années à venir ;
 - elle est **appliquée par l'ensemble des services**.

La stratégie achat segment

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site internet de la direction des achats de l'Etat <http://www.economie.gouv.fr/dae> ou sur le Portail interministériel des achats, via cette adresse : <https://dae.alize.finances.rie.gouv.fr>

Contact : itai.dae@finances.gouv.fr

Création - Direction des achats de l'État